



VNF et la Région Grand Est installent le Syndicat Mixte des Ports Lorrains

La 1^{ère} réunion de comité syndical du Syndicat Mixte des Ports Lorrains s'est tenue ce jour, au siège de la Direction territoriale Nord-Est de VNF, à Nancy. Le système portuaire sur la Moselle canalisée sera désormais géré par un syndicat mixte, nouvelle structure de gouvernance pilotée par VNF et la Région Grand Est.

Le contexte

Dans le cadre de sa politique portuaire, VNF a fait du renouvellement de la gouvernance des ports un levier majeur du développement de la voie d'eau et de l'économie des territoires. L'Etat et la Région Grand Est, partenaires de VNF sur cette mission, partagent la volonté d'ancrer le système portuaire au cœur du développement économique du sillon lorrain.

L'opportunité de la fin des contrats de concession au 31 décembre prochain, des quatre ports publics (*Nancy-Frouard, Nouveau Port de Metz, Metz Mazerolle et Thionville-Illange*), a conduit VNF et la Région Grand Est, à doter le système portuaire existant d'un nouveau cadre organisationnel.

La création du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) vise à dynamiser un ensemble portuaire unifié, proche des intérêts des acteurs locaux en matière de développement économique et permettant de mobiliser davantage de financements publics et privés grâce à la mise en place d'une Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP) pour exploiter cet ensemble.

Ainsi, les quatre ports publics précédemment cités et cinq autres sites portuaires existants sur la Moselle (*Toul, Belleville, Maxéville, Cattenom et Koenigsacker*) ont été regroupés pour créer un ensemble portuaire qui sera géré de manière unifiée sous l'appellation des Ports Lorrains.

Cet ensemble traite aujourd'hui à lui seul près de 4,2 millions de tonnes de marchandises par an sur la Moselle canalisée.

Le syndicat mixte des Ports Lorrains

Créé le 7 septembre dernier, le syndicat mixte des Ports Lorrains incarne le nouveau mode de gouvernance des ports de la Moselle canalisée. Il sera présidé par Rémy Sadocco, Conseiller régional du Grand Est, Président de la Commission Innovation, Enseignement Supérieur et Recherche, et Maire de Mondelange, nommé ce jour, lors de la réunion d'installation. Le siège social est domicilié à Nancy, au siège de la Direction territoriale du Nord-Est de VNF.

Composé dans un premier temps de deux membres, VNF et la Région Grand Est, le syndicat mixte des Ports Lorrains associera régulièrement à ses réflexions les groupements de communes des territoires sur lesquels sont situées les différentes zones portuaires. Cette proximité avec les acteurs locaux permettra une meilleure articulation entre le développement des zones portuaires et les projets de développement économique portés par les territoires.

Dans le cadre de ses fonctions, le Syndicat Mixte des Ports Lorrains poursuit quatre missions principales :

- définir une stratégie portuaire cohérente pour l'ensemble des plateformes,
- construire une gestion unifiée de cet ensemble industrialo-portuaire,
- sécuriser sur le long terme, les emprises foncières nécessaires au développement des ports et des zones logistiques attenantes,
- garantir la promotion de l'implantation d'activités logistiques et industrielles, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois pour le territoire et utilisatrices de transports multimodaux,

Le syndicat mixte des Ports Lorrains s'est fixé comme objectif prioritaire de lancer l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) avant la fin de l'année 2018, en vue de constituer une Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP). Cette structure, composée d'acteurs publics mais également d'un ou plusieurs opérateurs privés, gèrera les différentes opérations de développement et l'exploitation de l'ensemble des sites portuaires constituant les Ports Lorrains.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr / www.nordest.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France
Arrondissement Développement
Pole Transport, Action Commerciale et Communication
Xavier LUGHERINI
T. 03 83 17 01 03
xavier.lugherini@vnf.fr

Voies navigables de France
Arrondissement Développement
Pole Transport, Action Commerciale et Communication
Thibaut BERNARD
T. 03 83 17 01 26
thibaut.bernard@vnf.fr

À PROPOS DE LE REGION GRAND EST – www.grandest.fr

Les transports sont le premier poste budgétaire de la Région Grand Est avec un montant de 867 millions d'euros inscrits au budget 2018. En plus de la responsabilité de l'organisation des transports ferroviaires régionaux (TER) et des transports interurbains et scolaires, la Région porte aux côtés de VNF un projet de développement de l'activité des plateformes logistiques multimodales connectées à la voie d'eau.

La Région Grand Est investit également dans les infrastructures et dans l'information aux voyageurs afin d'optimiser l'intermodalité dans un souci d'amélioration des conditions de déplacement et de préservation de l'environnement.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr